

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : RESERVATION DE LA DEMI PENSION

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration prend note de la mise en place de la réservation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après présentation par le chef d'établissement, le C.A prend note de la mise en place de la réservation pour la demi pension

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en non valeur

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration admet en non valeur les créances jointes

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après épuisement des voies de recours gracieuses et contentieuses, le C.A autorise le chef d'établissement à admettre en non valeur les créances irrécouvrables jointes

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 24-1

Annule et remplace l'acte n° 24 - 2020-2021

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/06/2021

Réuni le : 01/07/2021

Sous la présidence de : Etienne Recoing

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 28/06/2021
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 28/06/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après la présentation de la convention, le C.A autorise le chef d'établissement à signer avec l'Université Paris Sud, la convention de location du gymnase du lycée pour l'année scolaire 2021/22

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Dresde , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A autorise l'échange avec Dresde du 08 au 18 décembre 2021, et autorise le chef d'établissement à signer les conventions afférentes à ce voyage. Le montant de la participation financière de chaque partant est fixé à 310.00 € pour tenir compte d'éventuelles augmentations

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A, après présentation de la convention, autorise le chef d'établissement à signer la convention avec l'établissement public Vallée Sud pour la location de la piscine des Blagis pour l'année scolaire 2021/22

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A, après présentation de la convention, autorise le chef d'établissement à signer la convention avec la société Beaubourg production, pour la location des locaux du lycée pour un tournage. Le montant de la location est fixé à 2000.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sortie boucles de la Seine , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après présentation du projet , le C.A autorise la sortie et fixe la participation de chaque partant à la somme de 39 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cracovie , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le C.A autorise le voyage à Cracovie du 09 au 12 novembre 2021 et fixe la participation de chaque partant à la somme de 450.00 e pour tenir compte d'éventuelles fluctuations du prix des vols

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0920146J
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL MARIE CURIE
1 RUE CONSTANT PILATE
92331 SCEAUX CEDEX
Tel : 0141878181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PV DE LA SEANANCE DU 27/04/21

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Etienne Recoing
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ADOPTE LE PV DE LA SEANCE DU 27/04/2021

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après relecture, le C.A adopte le PV de la séance du 27/04/21

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0